

Elections municipales et communautaires : la Ville recherche des assesseurs

Afin de permettre aux 18 bureaux de vote sparnaciens de fonctionner dans les meilleures conditions pour les élections municipales et communautaires (dimanches 15 et 22 mars 2026), la Ville d'Epernay recherche des assesseurs.



Leur rôle sera de participer au contrôle des opérations de vote aux côtés du président du bureau de vote et des agents municipaux mobilisés, où ils seront affectés.

Les personnes volontaires doivent être majeures, inscrites sur les listes électorales d'Epernay et être disponibles à partir de 7h30 les dimanches 15 mars et/ou 22 mars 2026.

Ils devront également se rendre disponibles une partie de la journée et être présents avant la fermeture du bureau de vote, soit au maximum 17h45 (les bureaux de vote fermant à 18h).

Pour participer :

Contactez le service Réglementation générale et Elections de la Ville d'Epernay en indiquant vos nom, prénom, adresse, mail et numéro de téléphone, par mail (de préférence) à elections@ville-epernay.fr ou par tel. au 03 26 53 36 45 ou au 03 26 53 37 21.

Toute demande de participation pour le 1^{er} tour devra parvenir au plus tard le jeudi 12 mars à 18h.

Toute demande de participation pour le 2^e tour devra parvenir au plus tard le jeudi 19 mars à 18h.

Pour aller plus loin
Image



[Vérifier une inscription électorale et un bureau de vote](#)

Image



[Voter par procuration](#)